

Créez un groupement d'entreprises

(2 jours)

Objectif général

En deux jours, aide à la création d'un groupement d'entreprises afin de mettre en commun les moyens les ressources pour atteindre les objectifs fixés par le groupe.

Public

Chefs d'entreprise, conjoints, salariés

Durée

14 heures

Pré-requis

Aucun

Plages horaires

De 8H30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme

Jour 1

Matin :

Etablissement des rôles dans le groupe
Analyse des forces du groupement
Analyse géographique du groupement
Définition des objectifs du groupe
Mise en place du secrétariat

Après-midi :

Mise en forme du règlement intérieur
Mutualisation des forces et des coûts : Aspect financier Mise en place de la stratégie commerciale (papier, numérique, publicité, centre d'appels)
Méthodologie Aspect organisationnel
Mise en place du planning de circulation
Difficultés à anticiper
Validation par le groupe

Jour 2

Matin :

Avantages et inconvénients du GIE
Approche juridique : Les Apports ; Droits et obligations des membres du GIE ; Personnalité juridique et responsabilité du GIE
Le fonctionnement économique du GIE : Notion d'administrateur

Après-midi :

Le fonctionnement comptable : Notion de réserve ; Notion de distribution
Le régime fiscal : du GIE ; des membres
Le statut Social des membres

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (10 personnes maximum).
- Animation par des intervenants experts dans le domaine
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr
04 92 30 90 97 - 06 70 27 71 76

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr
04 91 32 24 70

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr
04 92 52 80 15

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr
04 94 61 99 65

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr
04 92 12 53 45

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr
04 90 89 20 40

<https://www.cmar-paca.fr/catalogues-des-formations>